

Lire et écrire

Alphabétisation et instruction dans la région de Portneuf

Christine Veilleux

Volume 3, numéro 3, automne 1987

La mosaïque régionale de Québec : Beauce, Charlevoix, Côte-du-Sud,
Lotbinière, Portneuf

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6754ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Veilleux, C. (1987). Lire et écrire : alphabétisation et instruction dans la région de Portneuf. *Cap-aux-Diamants*, 3(3), 13–16.



École de rang de Grondines dans le comté de Portneuf. (Jacques Dorion, Les écoles de rang au Québec, Montréal, 1979, p. 151).

LIRE ET ÉCRIRE ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION DANS LA RÉGION DE PORTNEUF

par Christine Veilleux*

Aujourd'hui, l'analphabète est un être isolé, vivant en marge de la société. Il éprouve beaucoup de difficultés à fonctionner dans un monde où domine l'écrit, depuis la simple indication de rue jusqu'au plus savant traité. Mais qu'en est-il de l'analphabète avant 1850? L'ignorance de la lecture et de l'écriture est-elle perçue comme une tare honteuse qu'il vaut mieux cacher, ou simplement comme une situation facilement admise dans une société repliée sur elle-même? Et quels facteurs sont les plus susceptibles de transformer la mentalité face à l'instruction en milieu rural?

* Historienne

La terre d'abord

La nécessité d'apprendre à lire et à écrire est d'abord liée aux exigences de la vie quotidienne. Or, au XVIII^e siècle, les premiers colons vivent surtout de chasse, de pêche et de la course des bois. Avec la crise qui entrave le commerce des fourrures au début du XVIII^e siècle, les colons commencent enfin à chercher la stabilité économique dans l'agriculture. Bientôt, des noyaux de peuplement se fixent dans les paroisses situées en bordure du fleuve Saint-Laurent: Saint-Augustin, Neuville, Les Écureuils, Cap-Santé, Deschambault et Grondines. Peu à peu, la vie communautaire s'intensifie avec la

Mgr Charles-François Bailly de Messein (1740-1794). Ordonné prêtre en 1767, il oeuvra en Acadie avant d'être nommé à la cure de Pointe-aux-Trembles (Neuville), en 1777. (Louis-Philippe Audet, Histoire de l'enseignement au Québec, tome I, p. 334).



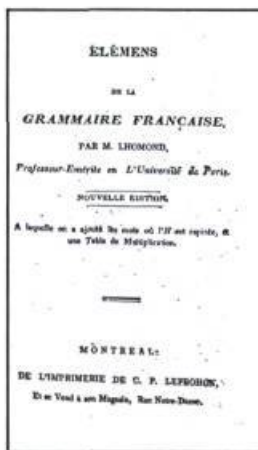
construction d'une chapelle ou d'une église, d'un presbytère, d'un moulin banal et, parfois, d'une école.

Le premier souci de ces colons est évidemment d'assurer leur subsistance. L'éloignement des grands marchés, les menaces de famines et d'épidémies les amènent à vivre en autarcie relative, et la terre constitue leur principale richesse. À une époque où le succès des récoltes est aléatoire, la famille entière doit participer aux travaux des champs.

L'agriculture du Bas-Canada connaît son apogée entre 1790 et 1814, alors que le volume des exportations atteint un sommet sans précédent avec les demandes substantielles de la Grande-Bretagne et la contrebande avec les États-Unis. Par contre, une période de crise s'amorce vers 1814 et une forte diminution de la demande sur les marchés extérieurs aggrave la situation à partir de 1832.

La couverture et la page frontispice de deux manuels en usage dans les écoles de Portneuf au XIX^{ème} siècle.

(Murray's First Book for Children; M. Lhomond, Éléments de la Grammaire française).



À ce déclin du secteur agricole correspond heureusement un développement important du commerce de bois, ce qui en atténue quelque peu les effets. Le contexte international qui prévaut en Europe et l'épuisement progressif des ressources de la métropole anglaise favorisent le Canada. Par sa situation géographique avantageuse, le comté de Portneuf est une des premières régions à profiter de cette nouvelle conjoncture. L'industrie du bois, déjà prospère durant le Régime français, la construction navale et l'industrie du papier connaissent un essor remarquable dans le comté au cours de la première moitié du XIX^{ème} siècle. Il va sans dire que le volume croissant des transactions commerciales qui découlent de toute cette activité attire bon nombre de pilotes et de manoeuvres, mais aussi des artisans, des marchands et des notables qui viennent grossir les rangs de la société rurale. L'agriculture n'en demeure pas moins l'activité prédominante dans la région, occupant plus de 60 pour cent de la population entre 1790 et 1849. On peut alors s'interroger sur l'impact de cette vie économique sur les taux d'alphabétisation du comté avant 1850.

Les progrès de l'alphabétisation

Plusieurs des premiers colons du comté sont originaires des régions les moins alphabétisées de la France. Aussi, vers 1690, à peine 9 pour cent des hommes et 13 pour cent des femmes signent leur acte de mariage.

Par ailleurs, si l'on tient compte d'un décalage de 10 à 15 ans, soit la différence entre l'âge scolaire et l'âge moyen du mariage, il est possible de faire un rapprochement entre les courbes d'alphabétisation et celles de la vie agricole du comté. En effet, avant 1730, le comté est témoin d'une période de prospérité agricole. Or, les taux d'alphabétisation chez les hommes et les femmes atteignent déjà 17 pour cent et 23 pour cent respectivement pour la décennie 1730-1739. Par la suite, une constante décroissance des taux se fait sentir jusqu'en 1790, alors qu'à peine 6 pour cent des époux et 7 pour cent des épouses se déclarent capables de signer. Or, la période 1730-1790 est ponctuée de nombreuses crises agricoles. L'effet de la Conquête, semble prolonger une situation en cours depuis trente ans. Dans un tel contexte, faut-il se surprendre que l'instruction soit passée au second plan dans les préoccupations des gens, surtout en milieu rural?

Cette corrélation entre la prospérité agricole et l'alphabétisation se vérifie également dans les paroisses. Ainsi, Neuville et Deschambault, les plus prospères localités agricoles du comté, présentent les meilleures performances entre 1840 et 1849, avec des taux d'alphabétisation respectifs de 42 pour cent et 38 pour cent chez le groupe des cultivateurs, alors qu'ils n'excèdent jamais 20 pour cent dans les quatre autres paroisses.

Les progrès les plus marqués sont, sans conteste, réalisés par les artisans. Outre l'enseignement d'un métier, leur contrat d'apprentissage prévoit souvent l'obligation de suivre des cours de lecture, d'écriture et d'arithmétique. Il existe cependant, parmi eux, une hiérarchie. En effet, 67 pour cent des artisans du vêtement et 56 pour cent des artisans de l'alimentation savent signer, alors que seulement 35 pour cent des artisans du fer et 33 pour cent de ceux du bois peuvent en faire autant entre 1690 et 1849. Les taux n'atteignent plus que 22 pour cent pour les autres types d'artisans. Si les progrès de l'ensemble des artisans sont minimes, pour ne pas dire récessifs entre 1790 et 1819, ils sont spectaculaires entre 1830 et 1849, passant de 23 pour cent à 47 pour cent.

Notons pour terminer que l'écart entre les hommes et les femmes en mesure de signer leur nom est minime. Il n'excède jamais 5 pour cent au cours des deux siècles. Une paroisse fait exception à cette règle, celle de Neuville où la présence d'un couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame depuis 1716 donne l'avantage aux femmes, surtout avant 1830. Toutefois, si l'alphabétisation n'est encore que l'apanage d'une minorité avant 1850, le mouvement à la hausse est irréversible et il s'accélère même à compter du XIX^{ème} siècle.

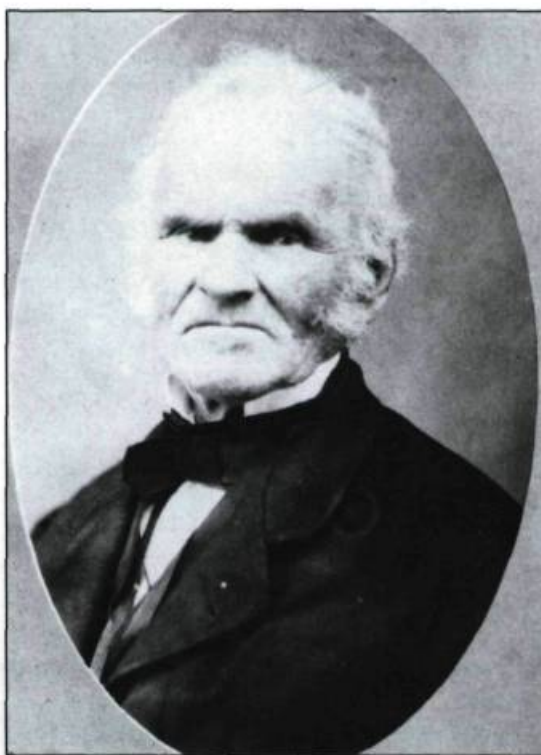
La fréquentation scolaire

L'alphabétisation est loin d'être soumise aux seuls aléas de la vie économique. Sa pénétration, plus lente à l'intérieur des couches inférieures de la population, dépend jusqu'à un certain point du milieu social et familial. Il faut d'abord que l'école soit voulue et acceptée par l'ensemble de la population. Le nombre d'écoles importe moins que leur fréquentation.

La mise en place d'une politique scolaire efficace est également nécessaire. Sous le Régime français, l'Église constitue l'autorité suprême en matière d'éducation. Le rôle de l'État se limite à prodiguer conseils et deniers au clergé. Dans les campagnes, l'enseignement primaire est laissé aux soins des curés. Si certains d'entre eux font preuve de zèle tel Mgr Charles-François Bailly de Messein à Neuville, la majorité se contente d'assurer l'enseignement du petit catéchisme aux enfants dans le but de les préparer à leur première communion. Faut-il leur en tenir rigueur? En 1789, Mgr Jean-François Hubert explique ainsi les raisons du retard de l'instruction dans les campagnes: la rudesse du climat de ce pays, la dispersion des maisons dans les campagnes, la difficulté pour les enfants d'une paroisse de se réunir tous dans un même lieu aussi souvent qu'il le faudrait pour leur instruction, l'incommodité pour un précepteur de parcourir successivement chaque jour un grand nombre de maisons particulières, voilà des obstacles qui ont rendu inutiles les

efforts d'instruction de plusieurs curés dans leurs paroisses.

Au XIX^{ème} siècle, l'enfant fréquente l'école cinq à six heures par jour, neuf à onze mois et demi par année. Comme c'est la coutume en Europe et en Amérique, l'apprentissage de la lecture précède ceux de l'écriture et du calcul. Les vacances se prennent en août et septembre, c'est-à-dire au moment des récoltes. Les parents payent chaque mois l'instruction de leurs enfants et peuvent les retirer de l'école lorsqu'il le désirent, sans prévenir le maître. Pas surprenant alors de constater que la fréquentation varie souvent d'une saison à l'autre. Dans leurs rapports, les visiteurs attribuent généralement les nombreuses absences aux mauvais chemins en hiver et aux travaux des champs l'été. D'autres motifs, tels que la maladie, la garde de la maison, le manque de vêtements chauds, l'impossibilité de fournir le bois de chauffage au maître et la discipline trop sévère de celui-ci sont aussi fréquemment évoqués.



Portrait du docteur Jean-Baptiste Meilleur, surintendant de l'instruction publique au Bas-Canada, de 1842 à 1855. (Archives publiques du Canada).

En 1826, l'instituteur de Cap-Santé, Charles Desroches, déclare que les parents font preuve d'ignorance et ne laissent leurs enfants à l'école que le temps nécessaire à l'apprentissage de quelques rudiments de lecture, juste assez pour lire un livre de prières.

L'État s'en mêle

Avec le début du XIX^{ème} siècle, l'idée que l'État doit prendre le relèvement de l'Église en matière d'é-

John George Lomblon,
premier comte de
Durham (1792-1840).
Nommé enquêteur
extraordinaire au
lendemain des troubles
de 1837-1838, il fit
préparer une étude sur
l'éducation au Canada.
La loi scolaire de 1841
est dérivée en partie des
recommandations
formulées dans ce
rapport.
(Archives nationales
du Québec).



ducation fait peu à peu son chemin. L'année 1801 voit l'adoption de la première loi scolaire du Bas-Canada. Cette loi, dite de l'Instruction royale pour l'avancement des sciences, est audacieuse pour l'époque, car elle tente d'organiser, sous la tutelle de l'État, un système d'éducation publique et cela près de soixante-dix ans avant l'Angleterre. Placées sous la direction presque exclusive d'anglicans, les écoles royales suscitent l'opposition du clergé catholique. En 1824, la loi des écoles de fabrique crée un système confessionnel destiné aux catholiques. La paroisse forme alors la base de l'organisation scolaire, la fabrique devant pourvoir en grande partie au financement de ses écoles. Mais, seules quelques paroisses ont les moyens de se prévaloir des avantages de cette loi.

En 1829 la loi des écoles de syndics attribue au parlement du Bas-Canada l'autorité suprême dans le domaine de l'éducation. Les députés en assurent la surveillance dans leur comté et distribuent les subventions pour la construction et l'entretien des écoles et les salaires des maîtres.

Désormais, l'école est accessible à tous les enfants, même aux plus pauvres qui sont instruits gratuitement. En 1832, 42 écoles de syndics sont ouvertes dans le comté. La nouvelle loi est toutefois de courte durée et expire le 1er mai 1836 en raison des troubles politiques. La situation de l'instruction se détériore alors rapidement. En 1838, le curé des Grondines écrit à Mgr Joseph Signay qu'il n'y a, dans sa paroisse, «*qu'un espèce de Chrétien ambulant qui montre par les maisons à certains petits garçons et filles qui n'apprennent rien.*» La situation n'est guère meilleure dans les autres paroisses qui n'ont plus qu'une ou deux écoles.

Les nouvelles lois scolaires adoptées sous l'Union favorisent la mise en place d'un système d'éducation qui se modifiera très peu au cours du siècle suivant. Le poste de surintendant de l'éducation est créé en 1841. Nommé par le gouverneur, il doit veiller à la bonne administration du budget, visiter les écoles et rendre compte annuellement au gouvernement de l'état de l'éducation dans la province. Dans le comté, le nombre des écoles passe de 9 en 1838 à 37 en 1846. Ce nouveau système scolaire comporte cependant quelques imperfections: plusieurs commissaires d'école font preuve d'incompétence. Par ailleurs, la population refuse les taxes. Le premier surintendant de l'éducation, Jean-Baptiste Meilleur, déclare dans son *Mémorial de l'éducation* que, si les habitants se sensibilisent de plus en plus aux avantages de l'instruction, ils ne veulent pas contribuer à une instruction qui s'avérerait inutile pour les besoins de la vie quotidienne.

L'expansion du marché extérieur et la diversification de l'économie rurale depuis 1790, ainsi que la prise en main progressive de l'éducation par l'État, mieux placé que l'Église pour répandre et soutenir l'instruction dans les campagnes, tels sont les principaux facteurs qui assureront les progrès de la scolarisation et de l'alphabétisation dans les milieux ruraux au XIX^e siècle. Quoique lents avant 1850, ces progrès s'accélérent dans la seconde moitié du siècle. ♦

**Essayez le 89,1
sur la
bande MF**